



SOFAC STRUCTURED FINANCE

## **Constitution du Fonds « FT SOFAC AUTO LEASE II »**

Le Fonds de Titrisation « FT SOFAC AUTO LEASE II » a été constitué le 17 Décembre 2024 à l'initiative de : SOFAC STRUCTURED FINANCE, société anonyme, au capital social de 2.000.000 DH, ayant son siège social à Casablanca, au 57 Boulevard Abdelmoumen, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 439049, agréée en tant qu'établissement gestionnaire conformément à la décision du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1709-19 du 25 ramadan 1440 (31 mai 2019), agissant en qualité d'Etablissement Gestionnaire.

Qui a désigné en tant que dépositaire :

**CIH BANK**, société anonyme au capital de 3 051 978 400 Dirhams, dont le siège social est situé au 187, Boulevard Hassan II, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 203 représentée à l'effet des présentes par Monsieur Abdelhakim AGOUMI en sa qualité de Directeur General Adjoint, en charge des Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs et par Monsieur Morad MIMOUNI en sa qualité de Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et d'Investissement

Le présent avis est inséré en application de l'article 35 de la loi 33-06 relative à la titrisation des actifs, telle que modifiée et complétée par la loi n° 119-12 promulguée par le Dahir n° 1-13-47 du 1er jourmada I 1434 (13 mars 2013), la loi n° 05-14 promulguée par le Dahir n° 1-14-144 du 25 chaoual 1435 (22 août 2014) et la loi n° 69-17 promulguée par le Dahir 1-18-24 du 25 rajab 1439 (12 avril 2018).